

**Fiche signalétique**  
**ROVRAL® WP 50**

FDS n° : 7075-A  
Date de révision : 2015-03-19  
Format: Na  
Version 1



**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** ROVRAL® WP 50

**Autres moyens d'identification**

**Code du Produit** 7075-A

**Synonymes** IPRODIONE: 3-(3,5-dichlorophenyl)-N-isopropyl-2,4 dioxoimidazolidine-1-carboxamide (IUPAC name);  
3-(3,5-dichlorophenyl)-N-(1-methylethyl)-2,4-dioxo-1-imidazolidinecarboxamide (CAS name); 3-(3,5-dichlorophenyl)-N-(1-methylethyl)-2,4-dioxo-1-imidazolidinecarboxamide

**Ingrédient(s) actif(s)** Iprodione

**Famille chimique** Dicarboximide

**Autre Nom Commercial** Rovral® Wettable Powder; Rovral PH

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée :** Fongicide

**Restrictions conseillées pour l'utilisation** Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

**Adresse du fabricant**

FMC Corporation  
1735 Market Street  
Philadelphia, PA 19103  
(215) 299-6000 (General Information)  
msdsinfo@fmc.com (E-Mail General Information)

**Numéro d'appel d'urgence**

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :  
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)  
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)  
Urgences médicales :  
800-331-3148 (États-Unis et Canada)  
651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Avertissement****Mentions de danger**

H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

**Conseils de prudence - Réponse**

P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin

**Conseils de prudence - Entreposage**

P405 - Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

**Autres informations**

Peut être nocif par ingestion. Peut être nocif en cas contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Famille chimique

Dicarboximide.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Iprodione	36734-19-7	50
Kaolin	1332-58-7	30-40
Nonylphenol ethoxylate	68412-54-4	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

**4. PREMIERS SOINS****Contact avec les yeux**

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever au bout des 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Ingestion</b>	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés</b>	Stéarates.
<b>Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Mousse. Produit chimique.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Non sensible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Non sensible.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
<b>Divers</b>	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
<b>Méthodes de confinement</b>	Utilisez un composé de balayage mouillé ou de l'eau afin d'empêcher la formation de poussières.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyez et neutralisez la zone de déversement, les outils et les équipements en lavant avec de l'eau de javel et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.
--------------------	--

**Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver dans le contenant original.

**Produits incompatibles** Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 20 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ordre technique** Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.

**Protection de la peau et du corps** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

**Protection des mains** Gants de protection

**Protection respiratoire** Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.

**Mesures d'hygiène** De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.

**Informations générales** Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Poudre
<b>État physique</b>	solide
<b>Couleur</b>	Gris
<b>odeur</b>	Aucun
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>pH</b>	6.0
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non applicable
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible

<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Susceptible de dispersion dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	330
<b>Masse volumique apparente</b>	224-368 kg/m <sup>3</sup>

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Non applicable
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Stéarates
<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

<b>DL50 orale</b>	> 2,000 mg/kg (rat)
<b>DL50 épidermique</b>	> 2,000 mg/kg (rat)
<b>CL50 par inhalation</b>	> 5 mg/l 4 heures (rat)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Légèrement irritant.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Slightly irritating.
<b>Sensibilisation</b>	non sensibilisant

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Stéarates.
------------------	------------

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Toxicité chronique</b>	Iprodione: L'exposition prolongée causée foie, la toxicité des surrénales et reproductive orgue à fortes doses dans les études animales.
<b>Mutagénicité</b>	Iprodione Pas génotoxique dans les études de laboratoire.

<b>Cancérogénicité</b>	Iprodione: Les études animales ont montré une augmentation significative de l'incidence de tumeurs du foie chez la souris et de Leydig cell tumor pas pertinents pour les humains. Tumeurs de l'ovaire chez les rats sont à témoins historiques.
<b>Effets neurologiques</b>	Iprodione Non neurotoxique.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Iprodione: Non toxique pour la reproduction dans les études animales. Retard de maturation sexuelle chez les mâles observés à des doses toxiques pour la mère.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Iprodione: Entraîné des retards ou des variations mineures dans le développement du fœtus aux doses qui étaient toxiques pour la mère.
<b>STOT - exposition unique</b>	Non classé.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Non classé.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Foie, Testicules, Glande surrénale.
<b>Effets neurologiques</b>	Iprodione. Non neurotoxique.
<b>Risque d'aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Iprodione (36734-19-7)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Iprodione	48 h EC50	Crustacés	0.7	mg/l
	72 h EC50	Algues	1.8	mg/l
	96 h LC50	Poissons	3.7	mg/l
	21 d NOEC	Poissons	0.26	mg/l
	21 d NOEC	Crustacés	0.17	mg/l
	96 h CSEO	Algues	3.2	mg/l

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Iprodione: Modérément persistant. Facilement hydrolysés.
<b>Bioaccumulation</b>	Iprodione: La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.
<b>Mobilité</b>	Iprodione: Une mobilité moyenne; a un certain potentiel pour atteindre les eaux souterraines.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils.
<b>Emballages contaminés</b>	Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>DOT</b>	Ce produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.
<b>TMD</b>	Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.
<b>N° ID/ONU</b>	UN3077
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. 1 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. 2
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Iprodione.

**Désignation** UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Iprodione), 9, PG III, Marine Pollutant

**ICAO/IATA**

**N° ID/ONU** UN3077  
**Nom officiel d'expédition** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. 1 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. 2  
**Classe de danger** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**Désignation** UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Iprodione), 9, PG III, Marine Pollutant

**IMDG/IMO**

**N° ID/ONU** UN3077  
**Nom officiel d'expédition** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. 1 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. 2  
**Classe de danger** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**No EMS** F-A, S-F  
**Polluant marin** Iprodione  
**Désignation** UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Iprodione), 9, PG III, Marine Pollutant

<b>15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION</b>
---

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	NO
<b>Danger chronique pour la santé</b>	oui
<b>Risque d'incendie</b>	NO
<b>Risque de décompression soudaine</b>	NO
<b>Danger de réaction</b>	NO

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**FIFRA Information**

*Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :*

**ATTENTION**

Nocif par inhalation, ingestion et absorption par la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes.  
Ce pesticide est toxique pour les invertébrés aquatiques.

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Iprodione - 36734-19-7	Carcinogène

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis****Inventaires internationaux**

Component	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Iprodione 36734-19-7 ( 50 )			X		X	X		X
Kaolin 1332-58-7 ( 30-40 )	X	X	X	X	X	X	X	X
Nonylphenol ethoxylate 68412-54-4 ( 1-5 )	X	X	X	X	X	X	X	X

**Mexique - Classe**

Risque léger, classe 1

**Classe de dangers du SIMDUT**

D2A - Matières très toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X

Date de révision :  
Note de révision

2015-03-19  
Libération initiale



**Avis de non-responsabilité**

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. **AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI.** L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

**Préparé par**

FMC Corporation  
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2015 FMC Corporation. Tous droits réservés.

**Fin de la fiche signalétique**